

Troisvierges, le 12 novembre 2025

AVIS AU PUBLIC

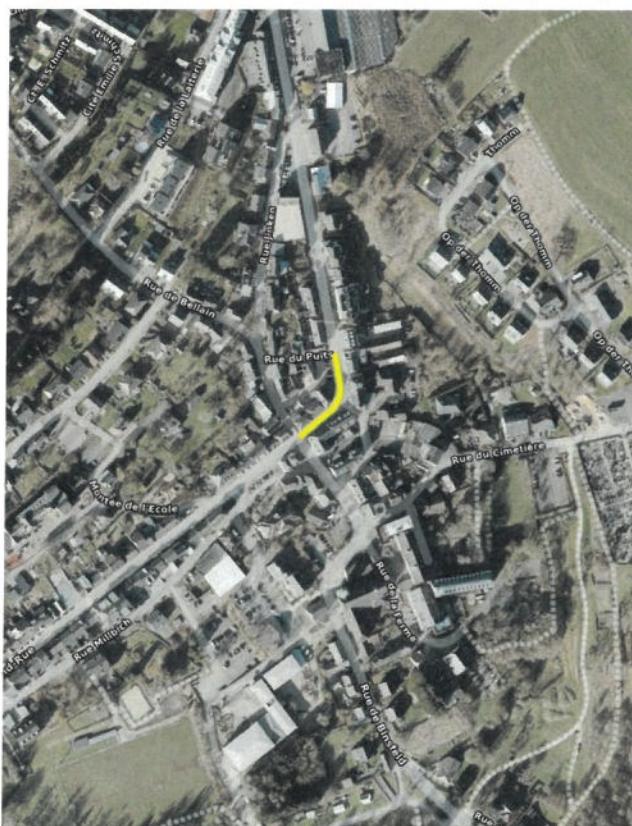
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 12 novembre 2025, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux de sécurisation du virage à la N12 « rue de Wilwerdange » à Troisvierges, le lundi 17 novembre 2025 et 18 novembre 2025, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation ;

- **Le tronçon de rue de la N12, « rue de Wilwerdange » à Troisvierges comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, sera rétréci dans la zone du chantier et la circulation y sera réglée par des signaux colorés lumineux, le lundi 17 novembre 2025 et le mardi 18 novembre 2025, toujours de 08h30 -16h30.**
- **Trottoir fermé dans la zone des travaux, le long de la N12 « rue de Wilwerdange » à Troisvierges comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, avec mise en place d'une déviation pour les piétons, le lundi 17 novembre 2025 et le mardi 18 novembre 2025, toujours de 08h30 -16h30.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.

le bourgmestre:

signé Edy Mertens



Enlever le « 19/11/2025 »